

Le patron d'une chaîne de surgelés dénonce le harcèlement de l'association L214

Les militants de cette association connue pour diffuser des vidéos chocs filmées en caméra cachée dans des élevages où des abattoirs réclament que l'enseigne de surgelés s'engage à ne plus se fournir auprès de producteurs de volailles accusés de maltraitance animale.

"Attaque" par l'association L214 !



"Nous ne céderons pas à L214 qui est une association qui obtient grâce à ce type de méthodes de tous les distributeurs le fait de prendre des engagements qui leur vont bien et qui favorisent l'avènement à l'échelon européen d'exigence de cahiers des charges pour l'élevage de volailles et autres animaux", explique ainsi Daniel Sauvaget qui estime qu'avec ces engagements "on se donne bonne conscience pour pas cher".

"Notre action a une dimension éthique"

Selon lui, les enseignes qui affichent leur engagement pour le bien-être animal sur leur site internet "importent beaucoup de produits dont on ne connaît pas les conditions réelles pratiquées [...] et ont des pratiques d'achat parfois rudes, au détriment des éleveurs."

L'enseigne de surgelés à prix accessibles créée en 2009 se fournit exclusivement auprès de producteurs français.

"Le combat d'Ecomiam est qu'on respecte la rémunération des agriculteurs, assure ainsi le patron de l'enseigne. Nous affichons par exemple notre marge en magasin. Notre action a une dimension éthique plus forte que des allégations qu'on met comme ça sur des sites."

Ce n'est pas la première fois que l'association L214 dont les photos et vidéos jouissent d'une large couverture médiatique est critiquée pour ses pratiques notamment par des fédérations agricoles et des syndicats de salariés.

La CGT a ainsi dénoncé le 3 novembre dernier dans un communiqué les méthodes de l'association jugées "occultes et obscurantistes" suite à la diffusion d'un reportage dans **un abattoir du groupe Bigard à Cuiseaux (71)**.

"Comme ils en ont l'habitude, les L214 détournent à leur sauce des images", estime ainsi le syndicat qui assure que la